
Santé des personnes âgées en institution de protection sociale au Maroc

Mohammed Ababou*¹

¹Laboratoire de Sociologie de Développement Social – Faculté des Lettres et sciences humaines, Dhar el Mahraz Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès, Maroc

Résumé

Atelier : "Vieillesse et santé en Afrique. Exemples de solidarités et interventions extra-familiales"

Le vieillissement de la population constitue un des facteurs de vulnérabilité sanitaire de plus en plus important au Maroc. Dans ce pays, la vulnérabilité sanitaire des personnes âgées hébergées dans les institutions de protection sociale revêt plusieurs aspects, en plus des difficultés liées à l'âge biologique, il existe d'autres difficultés d'ordre sanitaire notamment l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques, diminution de la capacité fonctionnelle, faible suivi médical, manque de personnels et structures médicales au sein des centres de protection sociale. Cette vulnérabilité est davantage accentuée par la rupture des liens familiaux et la pauvreté.

Les caractéristiques principales de la santé des personnes âgées en institution de protection sociale au Maroc est la présence des maladies chroniques et la grande fréquence de la poly pathologie. La quasi-totalité d'entre elles souffrant simultanément de plusieurs problèmes de santé chroniques.

Les deux tiers des PA font une autoévaluation négative de leur santé. Ils l'expriment en une certaine fatalité " j'attends la mort ". Certains PA se sentent " en bonne santé " malgré leurs pathologies.

Selon les données de nos enquêtes auprès de 40 personnes âgées hébergées dans deux institutions de protection sociale à Fès, la plupart des P. A. (personnes âgées) ne bénéficient pas d'un suivi régulier de leur maladie chronique. Les repas offerts par le centre ne sont pas adaptés au régime alimentaire que devraient suivre les PA atteints de maladies et particulièrement le diabète.

Les visites du médecin et la prise en charge médicale des PA sont occasionnelles au centre de protection sociale de Bab El Khoukha. Elles se font à la demande de l'administration lorsqu'une personne âgée nécessite une intervention médicale d'urgence. Certaines P.A. soulignent le manque de médicaments voire la rupture pour traiter leurs maladies chroniques. Ce qui aggrave leur état de santé (Hypoglycémie, la tension artérielle, le pied du diabétique, souffrance rénale,...). Certaines personnes souffrent d'handicaps physiques et ne marchent que difficilement. Il faut souligner également la présence de plusieurs patients ayant des souffrances mentales transférées de l'hôpital (par manque de places dans l'hôpital psychiatrique

*Intervenant

Belhassan de Fès) après "amélioration" de leur état de santé.

A ceci, il faut ajouter le mélange de population des personnes âgées "bien portante" et des personnes âgées ayant des souffrances mentales dans les mêmes lieux de résidence malgré une loi promulguée par le ministère de Solidarité familiale et de protection sociale depuis 2006.

Cette recherche se base sur une enquête par entretien approfondi auprès de 40 personnes âgées hébergées dans deux centres de protection sociale à Fès (complexe de protection sociale Bab El Khoukha et Centre de protection sociale Tajmouati Ras El Maa. L'entretien a permis de récolter les trajectoires de vie et sanitaires avant et après l'entrée en institution.